Réflexion éthique et prise de décisions collégiales

DROITS, RESPONSABILITÉ, BIENTRAITANCE ET ÉTHIQUE

Ref : ECTRE04A

Compétences visées

Favoriser le positionnement et la prise de décisions éthiques collégiales.

Objectifs et contenus

Analyser sa pratique professionnelle

- Les situations éthiques dans sa pratique : analyse systémique des facteurs favorisants.
- La question de la responsabilité et de l'éthique dans ses pratiques professionnelles.
- La réflexion anticipatrice à propos des pratiques : valeurs, représentations.
- Les savoirs d'actions partagés produits par l'analyse.
- La production d'une identité et dimension collective et individuelle.

S'engager dans une réflexion éthique et la compréhension des situations de soins complexes

- Les référentiels et les repères philosophiques, juridiques, éthiques, cliniques et organisationnels dans un univers de soin.
- Les systèmes de valeurs personnelles, professionnelles et culturelles.
- La place des pratiques religieuses et culturelles.
- Les principes éthiques et les conséquences sur les situations, dispositions législatives et recommandations de bonnes pratiques.
- Les droits et le respect des usagers.
- L'éthique de la relation : souci de l'autre dans la sollicitude, cœur de la relation de soin, bienveillance et l'éthique du *care*.

Engager le professionnel dans une réflexion interdisciplinaire, dans une démarche éthique rigoureuse

- L'identification des dilemmes éthiques et de la responsabilité.
- Le raisonnement éthique : jugement moral et/ou éthique, argumentaire, stades du développement moral, modèles de prise de décision.
- Le développement moral et l'influence des stades du développement moral sur la manière de raisonner.
- L'enrichissement de la réflexion et de l'aide à la décision avec les ressources du territoire.

Développer l'agir communicationnel au sein de l'équipe dans les réunions

- Le passage de l'information à la consultation et à la concertation sans oublier la négociation.
- L'argumentation de son positionnement.
- Les prises de position d'équipe : discussion, respect du positionnement, agir professionnel, droits des usagers.
- La nécessité d'une démarche collective et collégiale.

Participer et mettre en œuvre un comité d'éthique?

- Les missions et modalités de fonctionnement.
- La place de chacun dans le débat éthique.

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mise en situation.
- Jeu de rôle.
- Étude de cas.
- Expérimentation.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Valeur ajoutée

La formation s'applique à analyser les situations rencontrées par les participants pour parvenir à élaborer individuellement et collectivement une réflexion éthique argumentée, reflet d'une concertation pluridisciplinaire. Les mises en situation permettent d'expérimenter les étapes de la construction d'une décision collégiale.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Critère 3.1-06 du Manuel de Certification HAS 2025.
- Article 5 de la loi du 4 mars 2002.
- Article L6111-1 - Code de la santé publique.

Mise à jour le : **04/03/2025**